INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 13 janvier 2022**

* Les marchés actions européens ont clôturé dans le rouge dans le sillage du repli du Nasdaq. Le CAC 40 a cédé 0,50% à 7 201,14 points, pénalisé par la faiblesse du luxe. L’Euro Stoxx 50 a abandonné 0,24% à 4 306,17 points. Wall Street est plus hésitant. Alors que le Dow Jones gagne 0,35%, le Nasdaq perd 0,9% en fin de journée.
* Les investisseurs ont pris quelques bénéfices après deux séances consécutives de hausse liées aux propos rassurants de Jerome Powell, le président de la Réserve Fédérale, sur la croissance et l'inflation.
* A cet égard, les marchés ont brièvement bien accueilli le ralentissement plus marqué que prévu de la hausse des prix à la production au mois de décembre. Ils ont augmenté de 0,2% contre un consensus de +0,4% après +0,8% en novembre. Cette décélération pourrait éloigner le risque d'un resserrement monétaire plus brutal qu'attendu de la Fed.
* Autre indicateur semblant montrer que l'économie américaine s'éloigne du risque de surchauffe, les nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage ont progressé plus que prévu (230 000 contre un consensus de 200 000 après 207 000 la semaine précédente).
* En fin d'après-midi, la devise européenne gagne 0,17% à 1,1463 dollar, affichant ainsi un plus haut depuis la mi-novembre dernier. La statistique la plus importante du jour, les prix à la production aux Etats-Unis, qui sont en amont des prix à la consommation, vont dans le sens d'un politique de la Fed moins agressive pour normaliser sa politique monétaire. Ils ont ralenti plus que prévu ne progressant que de 0,2% en décembre alors qu'ils étaient attendus en hausse de 0,4% après +1% en novembre.

Hors les éléments volatils que sont l'énergie et l'alimentation, les prix à la production ont augmenté de 0,5% en décembre, en ligne avec les attentes. Ils avaient augmenté de 0,8% en novembre.

* Les stocks de gaz américains ont reculé de 179 milliards de pieds cubes (environ 5,07 milliards de mètres cubes) au cours de la semaine se terminant le 7 janvier 2022. Un chiffre supérieur aux attentes des analystes (-173 milliards de pieds cubes) et en forte hausse par rapport à la semaine précédente (-31 milliards de pieds cubes). En fin d'après-midi, les cours du gaz naturel Nymex cède près de 10% à 4,39 dollars par MBtu.
* Le Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux (BRI) a élu hier à sa présidence François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France. Son mandat est d'une durée de trois ans, à compter du 12 janvier 2022. Il succède ainsi à Jens Weidmann qui a assuré la présidence du conseil d'administration jusqu'à la fin décembre 2021, date à laquelle il a achevé son mandat de président de la Deutsche Bundesbank.
* Les prix à la production ont progressé de 0,2% en décembre aux Etats-Unis alors qu'ils étaient attendus en hausse de 0,4% après +1% en novembre. Hors les éléments volatils que sont l'énergie et l'alimentation, les prix à la production ont progressé de 0,5% en décembre aux Etats-Unis alors qu'ils étaient attendus en hausse de 0,5%. Ils avaient augmenté de 0,8% en novembre.

**SOCIETES**

* La Bourse de Paris a été pénalisée par les valeurs du luxe, qui représentent plus du quart du CAC 40 et qui ont nettement surperformé l'an dernier. Ce soir, Kering termine la séance sur un repli de 3,6%, Hermès de 3,2% et L'Oréal de 2,8%.
* Renault en revanche a bondi de près de 5%, soutenu par des perspectives encourageantes, entraînant Stellantis (+3,45%). Derrière, STMicroelectronics (+3,1%) a été porté par Credit Suisse, qui a confirmé son opinion Surperformance, mais a surtout rehaussé son objectif de cours de 49,50 euros à 60 euros.
* Après trois séances dans le rouge, Renault se redresse vivement de 4,72 % à 33,93 euros sur la place de Paris, s’offrant au passage la plus forte hausse du CAC 40. Le groupe au losange est venu apporter de bonnes nouvelles aux investisseurs concernant son plan de redressement, la « Renaulution ». En effet, deux objectifs financiers d’importance ont d’ores et déjà été atteints. Et ce, avec beaucoup d’avance sur le calendrier initial.

C'est ainsi le cas pour l'objectif de 2 milliards d'euros d'économies de coûts, rempli en octobre dernier (soit avec plus d'un an d'avance). C'est également le cas pour l'objectif de réduction de 30 % du point mort, atteint deux ans plus tôt que prévu.

En parallèle de ces bonnes nouvelles, le groupe piloté par Luca de Meo s'est montré plus offensif dans l'électrique. Renault vise désormais un mix 100 % électrique pour sa marque éponyme en 2030 en Europe, contre 90 % précédemment.

* Grâce à sa progression de 1,85% à 43,39 euros, STMicroelectronics affiche la plus forte hausse du CAC 40. Credit Suisse a confirmé son opinion Surperformance, mais a surtout rehaussé son objectif de cours de 49,50 euros à 60 euros. Le consensus semble sous-estimer le potentiel de croissance et de rentabilité du fabricant de semi-conducteurs, souligne le bureau d'études. Ses estimations de bénéfices par action 2022 sont supérieures de 16% au consensus.

A l'horizon 2025, Credit Suisse pense que le consensus sous-estime largement l'impact positif sur la rentabilité des changements dans le mix de productions de STM et de l'augmentation de la taille de l'entreprise.

* Le titre Ekinops progresse de 1,03% à 7,84 euros, le fournisseur de solutions de télécommunications dédiées aux opérateurs de télécommunications et aux entreprises ayant connu une fin d'année très dynamique. Il a même été épargné par les problèmes d'approvisionnement en composants électroniques.

Sur les trois derniers mois de 2021, Ekinops a enregistré une nouvelle croissance organique à deux chiffres de l'activité. Le chiffre d'affaires consolidé sur cette période est ainsi ressorti à 28,7 millions d'euros, soit une progression de 13%. Il a enregistré une croissance de 11% à périmètre et taux de change constants.

Ekinops a franchi pour la première fois le seuil des 100 millions d'euros, réalisant ainsi un chiffre d'affaires annuel consolidé de 103,6 millions d'euros, en progression de 12% (identique à périmètre et taux de change constants).

" Cette évolution est le fruit d'une croissance de toutes les activités du groupe (Transport, Accès et Logiciel), et notamment d'une très bonne dynamique des ventes des solutions de Transport optique sur l'ensemble des zones géographiques ", a commenté la société.

* Derichebourg Environnement gagne 2,6% à 11,84 euros soutenu par l'annonce de contrats. Le groupe familial renforce ses positions dans le domaine des services aux collectivités en remportant 9 contrats de collecte de déchets ménagers et de nettoiement urbain. Ces contrats débuteront en 2022 et représenteront un chiffre d’affaires de 350 millions d’euros sur toute la durée des marchés.

Derichebourg Environnement renouvelle ainsi ses contrats de propreté avec la Ville de Puteaux et l'Etablissement Public Territorial de Plaine Commune pour 4 années supplémentaires. La société renouvelle ses engagements auprès de la Ville de Paris en collectant, pour les 6 prochaines années, les déchets de 435 000 habitants.

S'agissant de l'Etablissement Public Territorial de Plaine Commune, Derichebourg Environnement renouvelle également son contrat de collecte et, dans le même temps, étend son périmètre d'intervention à 3 villes supplémentaires (Aubervilliers, la Courneuve et Epinay-sur-Seine), soit 270 000 habitants au total collectés pour les 7 prochaines années.

En plus de ces renouvellements, Derichebourg Environnement remporte de nouveaux contrats : la collecte du verre sur 8 arrondissements parisiens et la collecte de 75 000 habitants sur le territoire de Nantes Métropole pour respectivement les 6 et 7 prochaines années.

En remportant tous ces contrats, Derichebourg Environnement poursuit son développement national et ouvrira donc en début d'année une nouvelle agence à Nantes afin de débuter le nouveau marché à compter du 1er avril 2022.

Côté Recyclage, souligne le bureau d'études, le cours des principaux des métaux demeurent toujours à des niveaux élevés et, avec une demande forte, laissent présager de bons résultats à venir même si les effets de base vont désormais commencer à devenir plus exigeants.

* Fountaine Pajot a fait le point ce jeudi sur ses perspectives de croissance pour l'exercice en cours, qui s'achèvera fin août 2022. À l'issue des salons nautiques d'automne 2021, le volume de commandes du spécialiste des bateaux de plaisance s'élève à 195,3 millions d'euros à fin décembre 2021, en progression de 10,2% par rapport à la même période l'an passé. Il se décompose en 50,3 millions d'euros de facturations réalisées et 145 millions d'euros de commandes à livrer.

Le volume de commandes est supérieur au niveau d'avant crise sanitaire.

Dans ce contexte, Fountaine Pajot dit anticiper un nouvel exercice de croissance, tout en restant prudent au vu de la crise mondiale inédite sur les approvisionnements et de tensions sur les prix des matières premières.

" Malgré un contexte sanitaire incertain, la situation financière solide du groupe, notre organisation industrielle et la puissance de nos réseaux de vente et de nos marques nous rendent confiants", a commenté Nicolas Gardies, le Directeur Général de Fountaine Pajot.

**ANALYSES**

* En 2022, l’inflation a atteint des niveaux records dans la zone euro, du fait, en grande partie, de la hausse des prix de l’énergie. La Banque centrale européenne doit-elle, oui ou non, restreindre sa politique monétaire en réponse à ces tensions énergétiques ?

De nombreux experts avancent que ce phénomène inflationniste est temporaire et que d’y réagir de manière excessive pourrait se révéler contre-productif : la reprise serait interrompue avant même que l’économie ait eu une chance de s’épanouir à nouveau. De plus, un resserrement de la politique monétaire serait plutôt inefficace, car la composante énergétique de l’inflation provient de facteurs sur lesquels la BCE n’a pas de prise. Ainsi, la meilleure option pour la BCE serait d’attendre que cette inflation passagère disparaisse d’elle-même.

Mais dans un discourt récent, l’économiste allemande de la BCE Isabel Schnabel alerte sur la possibilité que la hausse des prix de l’énergie devienne structurelle. Comme l’explique Schnabel, "la combinaison de l'insuffisance de la capacité de production des énergies renouvelables à court terme, de la modération des investissements dans les combustibles fossiles et de l'augmentation des prix du carbone signifie que nous risquons d'être confrontés à une période de transition éventuellement prolongée pendant laquelle la facture énergétique sera en hausse."

Par le passé, les banques centrales ont généralement ignoré les chocs énergétiques, et ce, pour de bonnes raisons. Mais pour Schnabel, "Si l’inflation dans le secteur de l’énergie durait plus longtemps que les prévisions actuelles de notre scénario de référence, à partir de quand ne pourrait-on plus se permettre d’ignorer un tel choc ?"

Mais l’approche traditionnelle pour combattre l’inflation consistant à relever les taux d’intérêt pour restreindre l’accessibilité aux financements pose également problème. En effet, une remontée des taux affecterait aussi la rentabilité des investissements dans les énergies renouvelables. Or, ces investissements sont non seulement absolument nécessaires à la réussite de la transition, mais sont aussi davantage sensibles au coût du capital, en raison de leur intensité en capital. Il est donc assez clair qu’une remontée uniforme des taux directeurs pénaliserait excessivement les énergies renouvelables face aux énergies fossiles. Une contradiction qui serait difficile à justifier aux vues des ambitions affichées par Christine Lagarde pour pousser la BCE à agir en soutien des politiques climatiques de l'UE.

Le vrai dilemme pour la BCE consiste donc à trouver le moyen d’honorer son mandat de stabilité des prix sans pour autant ralentir la transition écologique, donc l’échec menacerait par ailleurs la stabilité financière.

Évidemment, le plus facile pour la BCE serait que les gouvernements et l’UE accomplissent aussi rapidement que possible la transition énergétique. Avec un mix énergétique moins dépendant des importations d’énergies fossiles, et avec une plus grande efficacité énergétique, l’économie européenne (et donc son inflation) serait moins vulnérable aux chocs et tensions géopolitiques qui caractérisent les marchés énergétiques. D’ailleurs, les pays possédant une part plus importante d’énergies renouvelables souffrent moins de la hausse des prix de l’énergie, car leur facture pour l’importation de gaz est moins élevée.

Mais la BCE peut faire mieux qu’attendre et croiser les doigts. Pour surmonter ce dilemme, la BCE doit commencer par reconnaître que contrairement aux consensus actuels, les banques centrales peuvent bel et bien agir sur les prix de l’énergie, du moins sur le long terme.

En effet, la BCE peut soutenir directement les efforts pour la transition en garantissant des conditions de financement favorables et prévisibles pour les dépenses ou investissements qui contribuent à l’augmentation de l’offre d’énergie renouvelable et plus généralement à l’efficacité énergétique.

Dans la pratique, la BCE devrait adopter la politique du "double taux", qui fixe des signaux de prix différents aux différents acteurs, et donc d’abandonner sa politique de taux uniforme. Par exemple, la BCE pourrait proposer un "taux d’intérêt vert" préférentiel aux banques, par l’intermédiaire de son programme TLTRO, qui serait proportionnel à leur portefeuille de prêts à la rénovation des logements ou les énergies renouvelables.

En parallèle, la BCE pourrait augmenter ses taux d’intérêt pour les autres activités économiques et réduire le volume de son programme d’achat d’obligations d’entreprises, en commençant par vendre les obligations des sociétés dépendantes des énergies fossiles.

Pour la BCE, ne pas soutenir pro-activement la transition écologique de l’UE ne ferait qu’accentuer la complexité à terme de sa mission : gérer la stabilité des prix dans le cadre de scénarios de transition désordonnés où l’incertitude et la volatilité des schémas inflationnistes seraient renforcées. La BCE peut se mettre à l’abri de ces difficultés en agissant dans le cadre de son mandat primaire et secondaire.

**L’AGENDA DU 14 janvier 2022**

**8h45 en France**

Inflation en décembre

**11h00 en zone euro**

Balance commerciale en novembre

**14h30 aux Etats-Unis**

Ventes au détail en décembre

Prix des importations en décembre

**15h15 aux Etats-Unis**

Production industrielle et taux d'utilisation des capacités de production en décembre

**16h00 aux Etats-Unis**

Stocks des entreprises en novembre

Indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan en janvier